

CONSOMMATION

L'UFC cherche bénévoles et témoignages

L'association qui aide les consommateurs a tenu son assemblée générale récemment.

Ils ont besoin de vous. L'Union fédérale des consommateurs (UFC) a renouvelé son appel à bénévoles lors de son assemblée générale : "Vous avez une ou deux demi-journées disponibles, nous vous invitons à nous rejoindre : vous pourrez accompagner des consommateurs en litige avec un fournisseur, faire des enquêtes qui paraissent ensuite dans le magazine national de l'UFC, représenter les consommateurs auprès d'institutions publiques, État, collectivités, établissements sanitaires ou nous

aider dans notre communication et nos animations", invite Claude Le Foulgoc, présidente de l'association.

En termes de projets, l'association souhaite développer des ateliers "préventifs" : comment se prémunir des arnaques en tout genre et préserver ses données personnelles ? "Car c'est le piège dans lequel s'engouffrent tous les esprits, petits et grands", ajoute la présidente.

Printemps des consommateurs samedi

La prochaine action aura lieu le samedi 26 avril place Morgan : "Nous fêterons le Printemps des consommateurs, lors de "Salon en fleurs", au milieu des fleuristes et pépiniéristes. Des échanges



Claude Le Foulgoc avec l'un de ses bénévoles de l'UFC, qui traque les arnaques. / PHOTO EEB

avec les promeneurs permettront d'aborder les éléments importants dans leur choix de fleurs, plantes et arbustes et les informations sont souvent inexistantes".

Un mot enfin sur les enquêtes de l'UFC qui recherchent actuellement des témoignages sur le démarchage à domicile et la rénovation énergétique. "Si vous avez

été démarché pour la réalisation de travaux de rénovation comme le changement de vos fenêtres ou de votre système de chauffage ou encore de l'amélioration de votre isolation, votre témoignage nous intéresse. Rendez-vous sur notre site <https://salon-arles.ufcquechoisir.fr/>. Vous aurez juste une petite page à renseigner et aiderez ainsi l'UFC à développer une étude statistique sur le démarchage à domicile et les problèmes rencontrés".

Enfin, lors de l'assemblée générale, l'association a réévalué les tarifs d'adhésion qui ne l'avaient pas été depuis 2016. L'adhésion annuelle est désormais de 35 € (au lieu de 34) et la réadhésion à 27 € (au lieu de 26).

E.E.B.